

DEC 2002 N° 18

REFLETS

PELAUDS



Paul Rebeyrolle
Adam et Eve (et Dieu créa la répression)
2002

Daniel PERDUCAT, Maire
et le Conseil Municipal
présentent à toutes et à tous
leurs meilleurs voeux pour l'année 2003

Sacs poubelles

En adhérant au SICTOM, la commune a transféré la compétence déchets ménagers et n'a donc plus de responsabilités dans ce domaine.

La loi impose à la collectivité compétente de percevoir ses recettes. Ainsi, à compter du 1er janvier 2003, le montant de la taxe d'ordures ménagères sera versé directement au SICTOM. Le SICTOM n'a pas retenu l'idée d'étendre à l'ensemble du canton la distribution des sacs poubelles.

La commune d'Eymoutiers, qui ne pourra plus recevoir de recettes] pour les ordures ménagères, a décidé de ne plus fournir les sacs poubelles à partir de 2003. Il convient de noter que seule une partie de la population bénéficiait de cette distribution qui coûtait environ 10 000 • par an.

Abattoir

Pour éviter la fermeture de l'établissement, de nouvelles mesures ont été mises en place le 1er janvier 2002 :

- Réduction du personnel dont l'effectif est désormais constitué de 5 ouvriers abatteurs et d'un directeur à ½ temps. 3 agents ont été mutés dans les services techniques municipaux.
- Mise en place, après consultation des usagers, d'une nouvelle politique tarifaire : les prix d'abatage ont subi des hausses très importantes allant pour certaines espèces jusqu'à un coefficient multiplicateur de 4,5.
Si la situation de notre abattoir reste toujours fragile, ces nouvelles mesures, la motivation et le sérieux du personnel, et la

fidélité de nos clients, ont permis pratiquement d'atteindre l'équilibre financier.

Le tonnage réalisé en 2002, conforme aux prévisions, dépassera les 700 T toutes espèces confondues (82% de bovins, 11% de porcins, 7% d'ovins).

Notre plus « gros » usager, les établissements PASTORET, a réalisé la moitié du tonnage, le reste se partageant entre une vingtaine de bouchers traditionnels du secteur, quelques producteurs et des particuliers.

DUP Chemin du Lac

La traversée du village du Lac par les engins agricoles ou forestiers est très difficile, voire impossible. Un projet d'élargissement du chemin qui contourne le hameau existe depuis de nombreuses années. Face à l'obstruction d'un riverain, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Travaux de la Collégiale

Une nouvelle tranche de travaux de restauration intérieure de la Collégiale vient de commencer. Cette phase concernera l'entrée de l'église puis le bas-côté sud. L'installation électrique sera renforcée dans la perspective de l'éclairage intérieur des vitraux et du chauffage de l'édifice.
Montant prévisionnel des travaux : 420 759 •

Maison Faure

La Commune a décidé d'acquérir la maison de M. Faure située au pied du clocher de la Collégiale. La nouvelle affectation de cet immeuble n'est pas encore arrêtée mais des travaux seront réalisés pour améliorer la partie qui relie l'immeuble au clocher et dont l'architecture nuit à l'environnement du monument.

Commissions Syndicales

A la suite des élections municipa-

les de 2001, des commissions syndicales destinées à gérer les biens des sections ont été mises en place, après élections, dans les villages de Bussy et de Bèthe.

Ont été élus :

Bussy : MM Garniche (Président), Balot, Cassan, Faye
Bèthe : MM Glangeaud (Président), Demarty

Le Maire est membre de droit de ces commissions syndicales.

Terrain du Chalard

Le Conseil Municipal vient de procéder à l'acquisition d'une parcelle destinée à augmenter la réserve foncière de la Condamine. Cette parcelle, appartenant à M. du Chalard, située au-dessus du lotissement, d'une superficie de 26 690 m², a été acquise pour la somme de 48 021 •.

Lotissement de la Condamine

Le Conseil Municipal a fixé le prix du terrain à 16 • le m². Deux parcelles sur les 10 que compte cette tranche ont été vendues et les constructions sont en voie d'achèvement.

Zone d'activités des Ribières de Bussy

L'entreprise Bougnoteau vient d'acquérir une parcelle afin de construire un bâtiment à usage de dépôt.

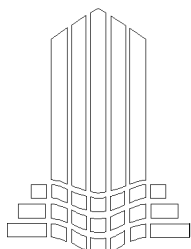
Plan de zonage d'assainissement

La Commune est désormais dotée d'un plan de zonage d'assainissement. Ce document, établi par le bureau d'études CEE, définit les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement individuel. Il a été approuvé par le Conseil Municipal le 15/03/2002.

Parc Suzanne Jacot des Combes

Le 6 avril 2002, la Municipalité avait organisé une cérémonie en hommage à Mme Suzanne Jacot des Combes.

Suzanne Jacot des Combes, née Cerf, réfugiée à Eymoutiers durant la guerre, avait été raflée le 6 avril 1944 et déportée à



Auschwitz. Elle avait survécu à l'horreur des camps et nous avait fait l'honneur de présider la cérémonie du 6 avril 1997. Elle est décédée en Suisse en novembre 2001.

Un parc, situé dans la propriété du Buchou, porte désormais son nom.

Ses enfants ont décidé de faire un don de 10 000 € à la bibliothèque afin de constituer un fonds sur l'holocauste. Les acquisitions sont en cours de réalisation et une manifestation aura lieu en présence de la famille et de ses amis

Congrès FNIRDP

Le 6 avril 2002, se tenait également à Eymoutiers le congrès départemental de la FNIRDP. Après leurs travaux, les congressistes se sont rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbes puis à la stèle de Farsac pour inaugurer une nouvelle plaque rappelant le martyr de Mme Mélanie Périgaud, arrêtée et déportée avec son fils Marcel, décédée en déportation. Son nom est désormais associé à celui des victimes de l'attaque du maquis de Farsac par les Allemands en février 1944.

Conseil Municipal de Jeunes

L'élection du Conseil Municipal de Jeunes d'Eymoutiers a eu lieu le 28 mars 2002, elle concernait les élèves des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Cette assemblée comporte 19 membres élus pour 2 ans et se compose de Yann CHAMPEAU, Antoine PHALIPPOUT, Tom BORIE, Aurélie FERMIGIER, Annaëlle HEPP, Damien LISSANDRE, Florent SIMON, Louis BORDES, Elsa BOUYON, Florian CARRER, Fabien COURTEIX, Lolita JABET, Marie-Lou JOYEUX, Pierre PERPILLOU, Andy SCAFONE, Julien BETOULAUD, Vivien GOUILLIOUT, Mickaël LOCHER, Kévin PETINIOT.

Le Conseil a tenu sa première réunion dès le 6 avril 2002. Lors de cette séance, il a été décidé de créer 4 commissions ayant pour thèmes la solidarité, la culture, l'environnement, les sports et loisirs.

Le premier dossier pris en charge par les nouveaux élus concerne la création d'un espace réservé à la pratique du skate-board et du roller (skate park), ce projet devrait voir le jour en 2003.

Plusieurs membres du C.M.J. ont également participé au cours du mois de décembre, en collaboration avec le secours populaire, à une collecte de jouets en faveur des enfants défavorisés.

Pépinière d'entreprises

Le Conseil Municipal travaille actuellement sur un projet structurant pour notre secteur du département, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat.

Qu'est-ce qu'une pépinière d'entreprises ?

Une pépinière d'entreprises est un lieu privilégié et convivial pour démarrer un projet ou une entreprise.

Sa vocation est de structurer et d'aménager le territoire du Haut Limousin par l'émergence et l'implantation de nouvelles activités, par le développement économique et la création d'emplois. C'est une adresse, un lieu d'hébergement, une infrastructure équipée qui permet à l'entreprise de s'installer rapidement pour ouvrir ses portes.

Conçue pour offrir un cadre administratif et immobilier souple et avantageux, elle accueille pendant 24 mois :

- les porteurs de projets,
- les créateurs d'entreprises,
- les entreprises en phase de diversification et de développement.

Le personnel permanent de la pépinière, composé d'un cadre de la CCI de Limoges et de la Haute Vienne et d'un animateur, est là durant ces 2 années pour transformer une ambition en réussite.

Un projet, c'est une idée, une envie, une énergie. Pour la transformer en entreprise, il est nécessaire de l'adapter à certaines réalités.

Le porteur de projet dispose de conseils avisés pour l'aider à définir ses besoins, répondre à toutes ses interrogations et décider en toute connaissance de



Le Conseil Municipal de Jeunes

Manquent sur la photo : Tom BORIE, Louis BORDES, Elsa BOUYON, Florian CARRER, Lolita JABET, Pierre PERPILLOU, Kévin PETINIOT.

cause. La pépinière permet d'exploiter toutes les possibilités de son projet et offre au créateur les solutions dont il a besoin. Les moyens matériels d'une entreprise moderne sont à sa disposition afin de permettre une réactivité maximum. Ces moyens, administrés par la pépinière, offrent un accès complet à l'information et permettent de communiquer le plus vite possible et de la manière la plus fiable. Autant d'aspects qui dès le départ, sont déterminants pour sa viabilité immédiate.

Cela constitue pour tous les partenaires, qu'ils soient institutionnels, administratifs, financiers, fournisseurs ou clients, un gage de confiance et de sérieux.

La pépinière c'est l'assurance d'un accès partagé aux ressources technologiques et logistiques d'une entreprise moderne et dynamique.

C'est aussi la présence d'un animateur qui facilite à la fois l'accès à ces ressources et leur utilisation.

Cette économie de moyens et ces services d'assistance logistique, associés au confort de travail dotent l'entreprise des moyens de communication et de réactivité d'une entreprise confirmée. C'est déjà une forme de crédibilité.

Où serait-elle implantée ?

Plusieurs hypothèses s'offraient :
- la construction de bâtiments neufs, en zone d'activités.

-la réhabilitation d'un immeuble existant en ville.

C'est la seconde solution qui a été retenue avec son installation au premier étage de l'immeuble "Deguillaume", propriété de M. Bougnoteau. Sa situation en centre ville, à proximité de la place d'Armes, de la gare et des commerces, avec l'accompagnement de ce projet par la création de 10 logements locatifs par M. Bougnoteau aux 2^{ème} et 3^{ème} étages ont été les points forts de ce choix.

Le propriétaire réaliserait les travaux de structures et les parties communes (toiture, ascenseur, façades...). La Commune achèterait le 1^{er} étage nu et réaliserait l'aménagement, sur 300 m², d'un ensemble de ..bureaux et leurs parties communes.

Expo photos : appel

Une exposition de photos anciennes, notamment de photos de classe ou de groupes, est envisagée pour l'été 2003.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confier dès à présent, pour quelques jours seulement, vos photos qui seront numérisées et qui vous seront rendues aussitôt. Il serait intéressant qu'elles soient datées et accompagnées des noms des personnes figurant sur la photo.

Merci de les déposer au secrétariat de Mairie.

C'EST AUSSI EYMOUTIERS

INTERCOMMUNALITE

Le tri sélectif

Le tri par apport volontaire aux éco-points fonctionne plutôt bien. Sur le canton, environ 400 tonnes de déchets ont pris le chemin du recyclage, représentant 20% des déchets produits par les ménages. L'effort fourni par les habitants du secteur est remarquable.

SICTOM

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement de Ordures Ménagères réalise la collecte des déchets sur 11 communes du canton depuis le 1er juin 2001. Il accueillera la commune de Ste Anne St Priest à compter du 1er janvier 2003. Deux bennes neuves ont été mises en service respectivement en janvier sur la tournée nord et en juillet sur la tournée sud. Les personnels ont été recrutés par mutation pour les rippers et par embauche pour les chauffeurs. Actuellement, le SICTOM entreprend la construction d'un garage et lance le projet d'une déchetterie sur le site des Ribières de Bussy.

Communauté de communes

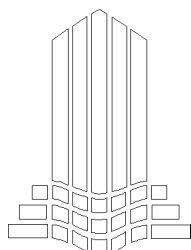
Les Communes du canton réfléchissent actuellement à la création d'une Communauté de Communes. Cet élargissement de la coopération intercommunale a pour objectif, en mettant en commun des moyens et en obtenant des aides supplémentaires, de mieux gérer l'existant et de réaliser des équipements manquants.

En résumé, c'est faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire séparément, c'est aussi faire mieux ce qu'on fait déjà.

Pays Monts et Barrages

Par arrêté du 24 décembre 2001, le Préfet de Région I a défini un périmètre d'étude pour la constitution d'un pays sur les cantons d'Eymoutiers, Château-neuf et St Léonard. Le Syndicat Intercommunal Monts et Barrages, porteur du projet a constitué un Conseil de développement, composé d'acteurs du territoire, et validé par les 32 conseils municipaux. Ce Conseil de Développement est associé à l'élaboration de la charte de pays qui devra prévoir les axes de développement pour les dix années à venir. Ce document, qui devra être approuvé par les Conseils Municipaux, sera la base d'un contrat de pays. Il s'agit là de la mise en oeuvre de la loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire, dite loi Voynet.

| commune d'Eymoutiers | kg | kg/hab/an | moyenne France |
|----------------------|---------|-----------|----------------|
| verre | 89 460 | 42,30 | 26 |
| journaux | 58 985 | 27,89 | 12,9 |
| emballages | 22 370 | 10,58 | 7,4 |
| total | 170 815 | 80,76 | 46,3 |



LES REMPARTS D'EYMOUTIERS

A partir du 13^{ème} siècle, la ville d'Eymoutiers a vécu protégée par ses remparts jusqu'à ce que la Révolution ne survienne. Les « grands travaux » du 19^{ème} siècle auront définitivement raison des murailles en démolissant ce qu'il en restait. Il n'en subsiste aujourd'hui que bien peu de chose.

L'agglomération d'Eymoutiers s'est d'abord constituée en un noyau urbain situé autour de la collégiale. Il comprenait l'église, les bâtiments nécessaires à la vie de la communauté, les habitations des chanoines, une maison prévôtale.

En 1207, les chanoines sont autorisés, par le « seigneur évêque » de Limoges, à bâtir une forteresse dans leur « grande église », elle proté-

gera l'enclos canonial ou claustrum. Elle se caractérise par la présence de fossés.

La ville n'est pas fortifiée mais ses habitants, pour se protéger, possèdent des « loges ou hostels » dans la forteresse des chanoines. Il peut s'agir d'éléments d'enceinte ou de fortifications aménagés de manière à accueillir des loges qui peuvent même être louées. Ce peut être aussi des maisons plus ou moins fortifiées accolées les unes aux autres et formant enceinte. Les deux cas de figure peuvent avoir coexisté. Jusqu'au XV^{ème} siècle, les habitants de la ville « ouverte » se réfugient donc, en cas de besoin, dans la forteresse des chanoines.

En 1428, les habitants

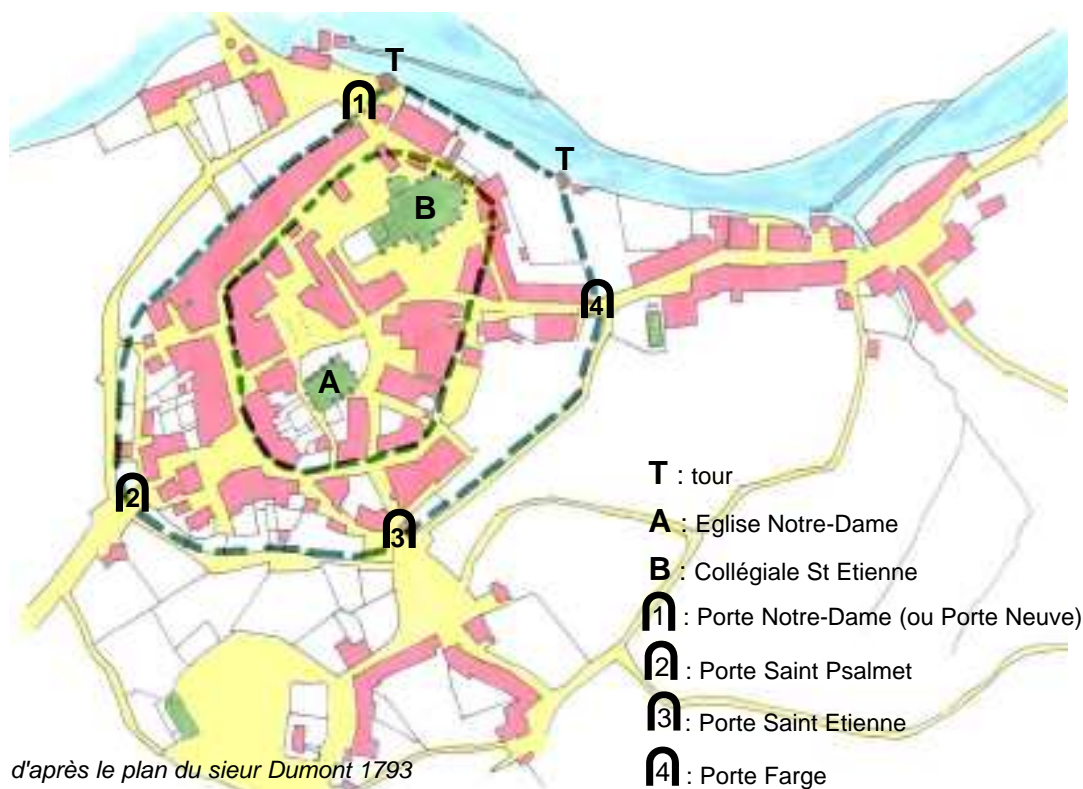
d'Eymoutiers obtiennent des autorités religieuses (l'évêque de Limoges) qui les régissent une charte d'affranchissement de la ville. Elle autorise la construction de « murailles, tours et fossés ». Les dispositions prévues pour la mise en place de cette enceinte comportent bon nombre de dispositions qui vont modifier le schéma urbain de la cité.

La construction sera longue. En 1442, il est passé un acte portant « *agrément de la part de Messieurs du chapitre d'Esmoutiers, en faveur des consuls, de faire construire des murailles et fossés autour de la ditte ville d'Esmoutiers* ».

Il est prévu la destruction (totale ou partielle ?), au moins le remaniement des ensembles fortifiés anciens.

Les loges les plus proches du moustier devront reconsidérer leurs ouvertures, celles situées dans le « circuit » (pourtour) dudit moustier » devront être démolies. Les fossés seront comblés. En fait le claustrum des chanoines ne sera pas entièrement détruit, des loges subsisteront. Les parties démolies fourniront bon nombre d'éléments de réemploi que l'on retrouve dans les bâtiments qui suivront.

La construction de la nouvelle enceinte entraîne une profonde réorganisation du parcellaire. Les maisons et édifices situés près de la muraille devront être rasés de manière à établir les nouveaux fossés. En contrepartie, tous les emplacements rendus libres à l'intérieur de l'enceinte devront accueillir de nouvelles maisons. Le parcellaire en lanières, bien visible sur l'actuel plan cadastral, au nord et à l'est de la collégiale et qui évoque un allotissement des terrains est issu de ce remaniement. Les noms des rues (rue Neuve, rue Grande) viennent conforter cette hypothèse. L'enceinte à laquelle on donna « neuf cents pieds de circuit » (environ 800 mètres) aura des fossés larges de « 10 brasses » (environ 15 mètres). Elle suivra la Vienne au niveau des Porots, l'emplacement d'une tour est encore visible dans les eaux de la rivière. Ensuite, elle se situera le long du Bd Karl Marx (ancien boulevard des Fossés)



d'après le plan du sieur Dumont 1793

suite p. 12

MAISON DE RETRAITE « la Pelaudine »

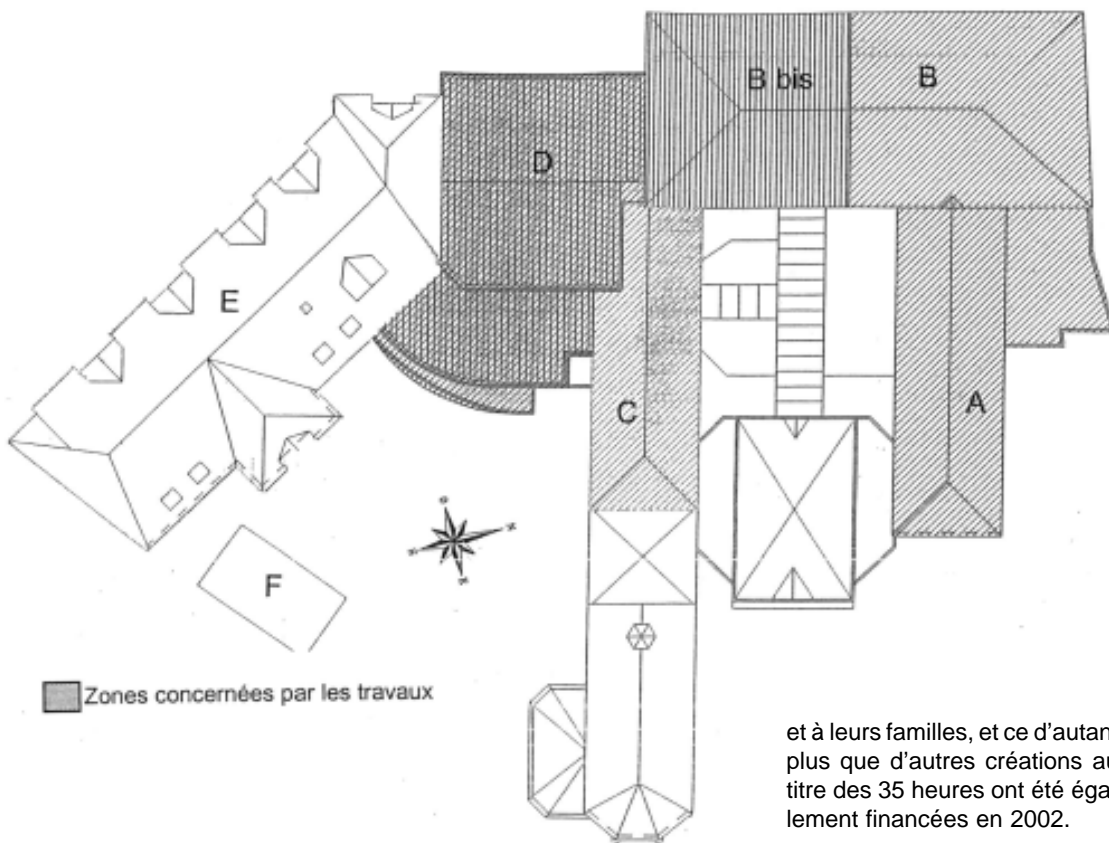
TRAVAUX DE RENOVATION ET REFORME IMPORTANTE

Depuis le 01 janvier 2002, la Maison de Retraite la Pelaudine est entrée dans une réforme importante après la signature le 31 décembre 2001 d'une convention quinquennale tripartite entre le Préfet de la Haute-Vienne, le Président du Conseil Général et le Directeur de l'Etablissement.

QUE DIT CETTE REFORME ?
Elle prévoit de doter l'Etablissement d'un ensemble de moyens

supplémentaires tant en personnel qu'en investissement en échange d'une prise en charge de qualité obtenue par des objectifs définis et évalués tous les ans. C'est ainsi, qu'en 2002, trois emplois supplémentaires ont été créés et qu'en 2003 trois autres sont également programmés à ce titre. L'impact de ces créations d'emplois a pu, grâce à un jeu compliqué entre trois tarifs, assez peu retentir sur les sommes demandées aux Résidents

bâtiments anciens, c'est à dire toute la Maison de Retraite, sauf l'aile d'extension de 1986. Ainsi, la jonction entre cette aile et le U des anciens bâtiments sera démolie et reconstruite de façon à assurer une communication à tous les niveaux et une petite extension aura lieu en prolongement de la cuisine actuelle sur les 4 niveaux du bâtiment. Tous les services logistiques : cuisine, salle à manger, blanchisserie et tous les locaux communs sont transformés. Toutes les chambres existantes conservent leurs murs mais l'intérieur et la porte d'entrée sont modifiés. Elles bénéficient toutes des normes "handicapés". Pour situer l'importance de ces travaux, les plans suivants précisent les zones concernées, sachant qu'ils se répartissent sur 4 niveaux des bâtiments.



La Maison de Retraite en résumé

Capacité = 84 lits dont 4 d'hébergement temporaire. Service de soins à domicile = 33 places et 5 supplémentaires demandées.

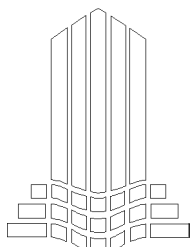
Emplois au 01/01/2002 = 52.75 y compris le service de soins à domicile.
Emplois supplémentaires au titre de la R.T.T = 3.22
Total des emplois y compris les créations de 2003 au 01/01/2003 = 65.90

Budget d'investissement = 1 750 032.85 •
Budget global de fonctionnement = 2 648 925.45 •
Budget de fonctionnement du service de soins à domicile = 371 484 •

et à leurs familles, et ce d'autant plus que d'autres créations au titre des 35 heures ont été également financées en 2002.

Ainsi, de 2001 à 2002 les sommes dues par les Résidents sont passées de **41.33 • à 42.20 •** par jour.

Parallèlement, d'importants travaux de rénovation doivent débuter en 2003 à la fin du 1er trimestre. Ils concernent tous les



ARSSE CAT

AMENAGEMENT DE LA MAISON ROMANET

Après une longue période de préparation, les travaux d'aménagement de la maison Romanet, propriété de l'Association pour la Réinsertion Sociale du Secteur d'Eymoutiers (ARSSE), ont commencé. Cette vieille demeure de la cité pelaupe, contiguë à la Mairie, est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. C'est un vaste édifice au plan en L et à quatre niveaux, chacun composé de trois salles. Elle renferme des éléments architecturaux remarquables dont les plus anciens pourraient remonter au XIII^{ème} siècle. Il subsiste, au niveau -1, un vestige de l'ancienne enceinte fortifiée de la ville, constitué d'une porte à deux ouvertures dont une avec passage de herse. Dans les étages de belles cheminées monumentales du XVI^{ème} sont bien conservées. On y rencontre aussi de nombreuses niches, placards et portes en ogive. Ce bâtiment, ancienne demeure de chanoine, n'a cessé d'être occupé au cours des siècles et a, par là-même, subi les nombreux aménagements exécutés par ses propriétaires successifs, et ce jusqu'à nos jours. Les modifications apportées à la maison au fil du temps avec la réutilisation systématique des matériaux et des baies anciennes, dès le XV^{ème}, confèrent au bâtiment un aspect faussement médiéval. Le projet social du CAT d'Eymoutiers, lié à l'arrivée de nouveaux travailleurs handicapés, va permettre la renaissance de cet édifice, élément important du patrimoine bâti d'Eymoutiers. La réhabilitation proposée par notre architecte, Fabrice Lévêque, prévoit la conservation et la mise en valeur de tous les éléments dignes d'intérêt.

La création d'un point Multi-Services dans la maison

Romanet relève d'abord de l'accueil et de l'emploi de huit résidents supplémentaires. En novembre 2001, nous vous informons de cette augmentation de capacité au sein de notre CAT.

Au cours de l'année 2002, nous avons reçu de nouvelles résidentes et terminé la restauration du lieu d'hébergement à la résidence des Bambous. Nous avons donc mis en route la rénovation de la maison Romanet, notre futur Multi-Services. Cette augmentation de capacité a permis de stabiliser les financements sociaux de notre structure et nous a autorisés à créer deux nouveaux emplois. Le CAT d'Eymoutiers a désormais un équilibre économique et social lui permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

L'aménagement de la maison Romanet permettra au CAT d'ouvrir un « pas-de-porte » au cœur de la ville.

Au niveau du rez-de-chaussée, une laverie automatique avec deux machines et deux sècheurs ainsi qu'un atelier de reprographie (couleur, noir et blanc) en seront les

deux principales activités. Ce lieu servira de dépôt pour le service « clé à la journée » et pour les clients de la buanderie des Ribières de Bussy.

Un point fax sera mis à la disposition des clients. La reprographie, en dehors de ses travaux de sous-traitance, pourra être utilisée pour venir y constituer des dossiers personnalisés, des mailings publicitaires, publipostages ou routages. Des offres de services partiront vers les entreprises, mairies ou autres établissements publics ou privés pour satisfaire à d'éventuels besoins (bulletin municipal, notes internes, etc.).

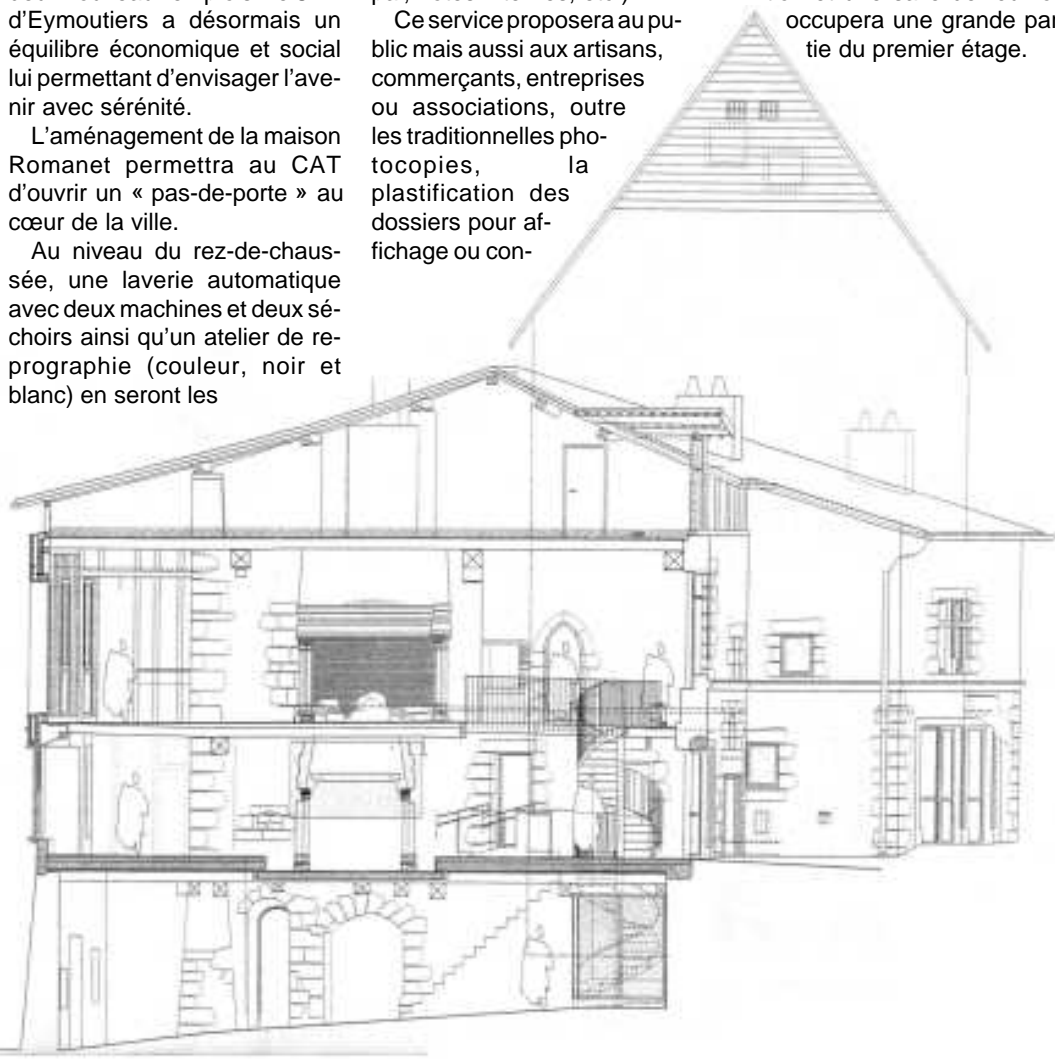
Ce service proposera au public mais aussi aux artisans, commerçants, entreprises ou associations, outre les traditionnelles photocopies, la plastification des dossiers pour affichage ou con-

servation, la réalisation de cartes de visite, de faire-part, de cartes de deuil, de menus, de prospectus, d'affiches, de calendriers, etc.

Le CAT qui désire ouvrir ces différents services de proximité au cours de l'été 2003 restera à la disposition de ses clients pour satisfaire des demandes personnalisées.

Dans un avenir proche, nous souhaitons, dans un souci de partenariat avec l'Office de Tourisme, permettre la découverte de ce lieu chargé d'histoire.

Enfin, la maison Romanet abritera le siège social de l'Association et une salle de réunion occupera une grande partie du premier étage.



ACTIVITES ASSOCIATIONS

ESPACE REBEYROLLE CENTRE D'ART

L'exposition César organisée à l'espace Paul Rebeyrolle fut encore l'événement incontournable de l'été 2002, qui aura attiré tous les regards et la curiosité sur notre région et notre commune.

Nous tenons à remercier tous les Pelauds qui ont contribué, de près ou de loin, à cette réussite.

Pour continuer ensemble, sachez que la CLE de l'espace – Carte Libre Entrée, réservée aux habitants d'Eymoutiers – est disponible gratuitement, dès aujourd'hui, à l'accueil du musée, sur simple présentation d'un justificatif de domicile. Elle est nominative, n'oubliez pas de vous munir d'une photo d'identité.

Cette carte à validité permanente vous permettra de visiter gratuitement toutes les expositions, autant de fois que vous le souhaitez.

Rappelons aussi que notre service pédagogique propose régulièrement des ateliers d'initiation aux arts plastiques ouverts à tous. Pour tous renseignements sur la programmation, appelez-nous au 05.55.69.58.88

A.D.I.L

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement vous propose une permanence les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois, à la mairie d'Eymoutiers de 14h à 17h. L'A.D.I.L vous conseille et vous informe:

Sur l'accession à la propriété
Réalisation de plans et de diagnostics de financement. Promesses et compromis de vente. Contrats de construction, d'en-

treprise, d'architecte. Achat du terrain. Tout savoir sur les prêts, taux d'intérêt, durée, modulation, lissage, taux 0%, prêt employeur. Délai de rétractation. Assurance dommages-ouvrage. Accession et union libre.

Sur l'amélioration locative :
La subvention de l'ANAH. Statut Besson. Travaux d'amélioration et déficit foncier. Indivision, SCI et amélioration locative.

Sur les rapports locatifs :
Conseils de rédaction du bail. Conseils de recherche de logement. Charges et réparations locatives. Augmentation et révision du loyer. Congé du propriétaire, congé du locataire. Impayés et prévention des expulsions.

Sur le financement de l'amélioration de l'habitat : Primes et subventions. Acquisition-amélioration et prêt 0%. Le Pass travaux du 1% logement. La TVA à 5,50%.

Sur la copropriété: Le rôle du syndic. Les charges de copropriété. L'assemblée générale. Le vote des travaux.

Contact permanent :
www.adil.org/87
Tél:05-55-10-89-89

L'AMICALE THÉÂTRALE PELAUDE

Au cours de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2001, l'Amicale Laïque d'Eymoutiers est dissoute. Ce même jour est créée l'Amicale Théâtrale Pelaupe dont l'objectif sera la pratique d'activités théâtrales diverses.

Début 2002, le thème du futur spectacle est arrêté, la troupe rédige alors un scénario et définit la mise en scène...

Avril 2002 marque une courte pause pour l'Amicale, le temps d'un voyage à la découverte du Lac de Garde, des îles Borromées, des Dolomites, de Venise, Vérone et Padoue.

Bien vite, les acteurs se remettent au travail : à la salle paroissiale, une à deux fois par semaine, se déroulent la répétition

de la pièce, l'essayage des costumes ou le tri des accessoires généreusement prêtés par des sympathisants. Chacun s'affaire avec cœur pour la réussite du spectacle. Si certains ont abandonné le navire, d'autres l'ont, fort heureusement, rejoint...

Douze représentations (dont quatre à Eymoutiers) se dérouleront de fin novembre 2002 à début avril 2003. Des informations plus précises seront données en temps utile, par voie de presse.

Marie-Thérèse, si présente dans les cœurs, manque beaucoup aux membres de l'Amicale qui évoquent souvent son souvenir...

Mais, l'Amicale avance... Elle vous dit... à bientôt.

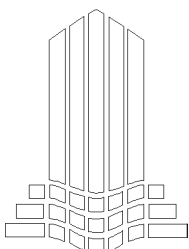
ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES

La Collégiale va dans quelques mois retrouver sa splendeur. Il faut s'en réjouir. Les orgues revivront ensuite grâce au soutien que vous avez bien voulu apporter à l'Association des Amis des Orgues, amis qui dépassent maintenant notre région. Je remercie tous les adhérents et donateurs qui nous encouragent à continuer notre travail de fourmis, soutenus, il est vrai par la Municipalité et les organismes d'Etat. Chacun a pu lire l'article du Populaire du Centre, à la date du 27/08/2002 concernant les orgues et leur valeur dans le patrimoine Pelaud. Soutenez et encouragez le bureau de l'association.

ASSOCIATION SPORTIVE EYMOUTIERS.

L'école de foot :

Pour cette saison 2002/2003, le club a mis l'accent sur la formation des jeunes pour l'encadrement de l'école de foot. Des jeunes de l'association peuvent ainsi épauler l'éducateur déjà en place, depuis deux ans, et favoriser la pratique du football dans les meilleures conditions. L'école de foot se déroule les mercredis après-midi au stade de la Condamine, sauf pendant les vacances de Noël, de 14h à 16h pour les débutants, poussins et benjamins et de 16h à 18h pour la catégorie des 13 ans et 15 ans.



CLUB AQUARIOPHILIE

Si l'aquariophilie vous attire, le milieu associatif vous intéresse, vous souhaitez apprendre ou partager vos connaissances, venez nous rejoindre. Que vous soyez aquariophile débutant ou confirmé, le club aquariophilie et de terrariophilie d'Eymoutiers est là pour vous accueillir lors de nos permanences qui ont lieu chaque mercredi de 19h à 21h et le dimanche de 10h à 12h place Stalingrad à Eymoutiers. Vous trouverez auprès de ses membres des conseils, vous échangerez idées et points de vues. Vous participerez à la fabrication d'aquariums de différents types. Vous prendrez part si vous le souhaitez aux visites, aux rencontres inter-club, aux bourses et à l'élaboration de notre bourse expo. Venez nous rendre visite ou contacter nous au 05-55-69-77-61 après 19h.

RANDONNEE PAR MONTS ET PAR VAUX

Club de randonnée pédestre affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Le club existe depuis deux ans et organise des sorties 2 à 3 fois par mois. Cette année nous avons effectué une sortie d'un week-end dans l'Aveyron, près de Rodez. Sortie très réussie par un temps radieux. Nous avons aussi participé à la traversée de Limoges.

Randonner, ce n'est pas courir, mais marcher à son rythme. Ainsi en alliant des valeurs simples et actuelles, telles que la convivialité, le respect et la protection de l'environnement, la découverte de la nature et du patrimoine, l'effort d'une activité physique, la randonnée permet à chacun d'adapter sa pratique pour y trouver ce qu'il souhaite.

LA RANDONNEE C'EST MIEUX DANS UN CLUB.

Etre licencié dans un club de F.F.R.P., c'est aussi de nombreux avantages et tarifs préférentiels :

- dans les villages de vacances VAL VACANCIELS, VTF, V.V.F.,
- avoir une seule assurance qui couvre de nombreuses activités sportives, dans toute la France, assistance juridique, responsabilité civile,
- plus de 220 Topo-guides pour découvrir la France à pied,

- 18 000 km de sentiers créés, balisés et entretenus par des bénévoles de la FFRP.

- des randonnées de tous niveaux dans 2600 clubs à travers toute la France.

Dans le programme de cette année 2002/2003 nous avons prévu : des sorties le jeudi, participation au téléthon, des sorties raquettes pendant l'hiver et d'autres sorties de 2 à 3 jours et peut-être la semaine.

Pour tous renseignements adressez vous à un membre du club ou au président J.J KOFYAN au 05-55-69-23-18.

S.I.V.O.C

L'Ecole de Musique Intercommunale est gérée par le S.I.V.O.C (Syndicat Intercommunal à Vocation Culturelle) dont le bureau est constitué d'élus des différentes communes adhérentes: Augne, Beaumont du Lac, Bujaleuf, Cheissoux, Domp, Eymoutiers, Nedde, Peyrat le Château, Rempnat, St Amand le Petit, Ste Anne/ St Priest, St Julien le Petit.

Le but de cette école de musique est de proposer un enseignement de qualité par des professeurs des Conservatoires et Ecoles Nationales de Musique. Elle fait partie des Ecoles Nationales de Musique de la Haute-Vienne.

Les disciplines sont les suivantes: Eveil Musical, Formation musicale, chœur d'enfant, violon, violoncelle, guitare, accordéon, piano, batterie, flûte traversière, atelier variété, musique d'ensemble, cornemuse, accordéon diatonique, vielle à roue, violon traditionnel. Une classe de saxophone et clarinette vient d'ouvrir.

L'école de Musique est placée sous l'autorité de la Présidente du S.I.V.O.C, Mme Maryline Hubert. La direction pédagogique est confiée à Madame Annie Fourgeaud.

L'école de Musique participe à la vie culturelle des communes en organisant des concerts, des auditions et des bals de musique traditionnelle. Elle s'associe aussi à d'autres partenaires (Fêtes de la musique, spectacles vivants, nuit du patrimoine, etc...), associations locales, Mairies, collèges, écoles primaires

et maternelles du Canton d'Eymoutiers.

Inscriptions et/ou renseignements à l'adresse suivante:

Chemin du Pré l'Anaut, Maison des Associations, 2^{ème} étage, 87120 Eymoutiers
Tél: 05-55-69-27-12.

COMITÉ DE JUMELAGE

Bientôt 10 ans déjà que le comité de jumelage existe et fonctionne bien. Mais qu'est ce qu'un Comité de Jumelage? c'est une association qui est instituée pour épauler la Commune dans le cadre de jumelages entre communes européennes. La Commune étant seule habilitée à décider d'un jumelage, l'association se compose de membres de droit, le Maire et des élus municipaux, et de membres adhérents qui désirent participer à la vie du jumelage. A Eymoutiers, l'association est administrée par un Conseil de 14 membres : 7 membres de droit et 7 membres adhérents élus par l'Assemblée Générale. Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration sont bénévoles. Le Bureau est composé d'un président (Arlette Boulaud) de 3 vice-présidents (Gudrun de Launay, Hélène Leventoux, Frédéric Sudron), d'un secrétaire (Claudine Lavergne), de secrétaires adjoints (Roswitha Fargeas, Mauricette Périgaud, Jean Riboulet), d'un trésorier (Gérard Champaud), d'un trésorier adjoint (J.P. Faye). Le Comité de Jumelage d'Eymoutiers gère pour l'instant deux jumelages, l'un avec Diespeck ville allemande de Moyenne Franconie, l'autre avec Saint Pamphile ville du Québec. Les échanges avec le Québec sont peu nombreux parce que la distance est un vrai handicap. Les échanges avec Diespeck sont devenus au fil des ans de véritables rencontres entre amis qui ont de plus en plus envie de se retrouver et de discuter ensemble, que ce soit dans la ville jumelle ou ailleurs. Les amitiés sont telles que des familles pelaudes séjournent en vacances au bord de la mer avec des familles de Diespeck. Pour étudier les différentes questions relatives à ces jumelages, le Comité a constitué des commissions et souhai-

terait y voir arriver des Jeunes de la Commune qui apporteraient des idées nouvelles... Bienvenue à tous ceux jeunes ou moins jeunes qui ont envie d'œuvrer pour le rapprochement entre les peuples et de partager les joies d'un jumelage.

CLUB EYMOUTIERS MINÉRAUX

En 2003, le C.E.M. fêtera ses vingt ans !

Parmi les événements marquants de la vie du club au cours de ces vingt années passées, on pourra noter :

- le maintien de la traditionnelle « bourse annuelle aux minéraux et fossiles » internationalement connue, regroupant des exposants espagnols, marocains, italiens ou polonais..., et qui attire encore plus d'un millier de visiteurs;

- la création de son « Musée des minéraux » ouvert depuis bientôt 10 ans et présentant des échantillons de minéraux et de fossiles dignes des plus grands musées nationaux;

- et aussi plus récemment la réalisation d'une brochure sur « les minéraux du Limousin », document unique répertoriant la richesse de notre sous-sol (en vente au prix de 20 euros (+5 euros de frais de port) que l'on peut se procurer à l'adresse du C.E.M - route de Nedde - 87120-Eymoutiers).

Pendant ces 20 ans et à travers les différentes manifestations organisées, le C.E.M. aura déplacé plus de 60 000 visiteurs qui auront pu apprécier toute la beauté et la diversité du monde souterrain.

A l'occasion de la 20^e bourse aux minéraux prévue le premier week-end d'août 2003, le club organisera pour marquer l'événement comme il se doit, une exposition/conférence sur les « **météorites, ces monstres venus d'ailleurs** » phénomène qui a touché de près notre région par la chute de la célèbre météorite de Rochechouart.

Le Président Marcel TABEAUD remercie toutes les personnes, entreprises, associations, bénévoles, municipalités, qui par leur soutien constant vont permettre à l'association de pouvoir souffler l'année prochaine ses vingt bougies !

ASSOCIATION MIL'PAT'

Les enfants du Centre de Loisirs viennent de rentrer d'un séjour à la Rochelle, les îles de Ré et d'Oléron, qui malgré la pluie, les a enchantés. Ce voyage s'est réalisé en lien avec le Centre de Peyrat. Une expérience qui est est à renouveler. Ce séjour a permis de bien démarrer les vacances scolaires de Tous-saint.

Les responsables de Mil'Pat' souhaitent rappeler que cette structure est associative. Que la vie d'une association n'est réelle que par l'activité qu'elle mène et par la contribution des bénévoles, et nous avons un besoin de bonnes volontés.

L'association Mil'Pat' a pour but de favoriser les loisirs des enfants à partir de 4 ans, fonctionne tous les Mercredis et les vacances scolaires, sauf Noël. Cette année 2002, plus de 60 enfants ont déjà fréquenté le Centre de Loisirs dont les tarifs ne sont pas prohibitifs. Le financement est assuré : 25 % par les familles, 20 % par la Caisse d'Allocation Familiales, 5 % par le Conseil Général et 50 % par la Commune d'Eymoutiers.

L'équipe d'encadrement et les bénévoles mènent actuellement une réflexion sur les loisirs s'adressant au plus de 11 ans, si cela vous intéresse

Pour tous contacts, informations, renseignements : Maison des Associations – Pré l'Anneau – tél. 0555692923- n'hésitez pas à laisser un message, nous vous contacterons.

ATELIER DE PEDAGOGIE PERSONNALISEE.

Il existe à Eymoutiers, une structure de formation à la disposition des adultes.

L'atelier de pédagogie personnalisée permet de :

- faire une remise à niveau
- préparer un examen ou un concours
- vous initier à l'informatique et à Internet

Mais aussi des modules de formation à distance (par visioconférence) pour pouvoir travailler des matières non dispensées sur place :

- biologie, sciences sanitaires et sociales, physiques etc., histoire et géographie.

Le centre s'adresse à toute personne sortie du système scolaire (sauf les retraités) et en priorité aux :

- demandeurs d'emploi,
- personnes bénéficiant du RMI,
- personnes en Contrat Emploi Solidarité,
- mères et pères au foyer.

L'enseignement est gratuit pour toute personne venant à titre individuel.

Il est situé avenue de Versailles, derrière le Collège Georges Guigouin. Pour tout renseignement tél. 0555692012.

OFFICE DE TOURISME

Les activités de l'office de tourisme prennent de l'ampleur.

Que ce soit l'activité accueil-information, ou animation, ou promotion local, l'office de tourisme voit ses missions se développer.

Le nombre de visiteurs est sans cesse croissant: 1104 visiteurs supplémentaires accueillis cette année en avril et septembre. Le nombre de demandes étant donc en augmentation, l'emploi cet été d'un poste saisonnier sur 5 semaines a permis à l'équipe de se renforcer et de mieux assurer cette mission.

Certaines animations, grand public et populaire tentent à s'intensifier: les vide-greniers ont atteint cette année des records de participants, le pique-nique dans la formule avec concert attire, le cinéma de plein air aussi, la fête de la rue Farges. Par contre, certaines activités déclinent comme les randonnées accompagnées, les visites guidées traditionnelles alors que les demandes de renseignements sur ces sujets augmentent: les clients deviennent autonomes pour ces produits. Enfin, des demandes n'ont pas pu être satisfaites : des activités en cas de pluie et des activités enfants. Globalement, la saison d'été s'est déroulée entre le 20 juillet le 24 août, donc 5 semaines, mais on donne une augmentation des remplissages et de la fréquentation a d'autres périodes : vacances de Pâques, week-end de mai et juin.

L'activité tourisme est à ce jour complexe à gérer car les demandes s'évalent, deviennent diffuses et les retombées diffi-

les à quantifier.

L'office de tourisme d'Eymoutiers a un rôle important pour l'avenir mais qui relève d'un ensemble de partenariats et d'échanges constructifs au sein d'un territoire en pleine restructuration.

F.N.A.T.H

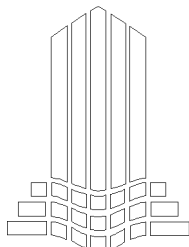
La fédération nationale des accidentés du travail et handicapés s'est installée en Haute-Vienne en 1921. Aujourd'hui, le groupement départemental regroupe 15 000 adhérents répartis sur 34 sections locales dont une à Eymoutiers.

Ici, comme dans toutes les sections, des permanences juridiques avec un conseiller départemental sont assurées tous les 1^{er} samedi de chaque mois de 8h à 11h à la Mairie et des réunions de contact qui elles ont lieu le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois.

Le Conseiller Départemental est là pour vous conseiller, vous aider, vous soutenir afin d'améliorer le sort des travailleurs accidentés, handicapés...

Il se soucie notamment des questions de protection sociale, d'emploi, de santé et prévention accessibilité, de vie sociale... toutes les questions qui participent à la pleine citoyenneté de ses fidèles et nouveaux adhérents. Le groupement de la Haute Vienne propose à l'ensemble de ses adhérents des services annexes. Mutuelle complémentaire sous condition d'âge, de santé, sans délai de stage. Service d'appareillage afin d'examiner les possibilités de financement. Au niveau de la section d'Eymoutiers a été organisée le 21 avril 2002, où 35 fidèles adhérents étaient présents, la visite du château de Haut de Fort et promenade en gabare sur la dordogne. Joie et bonne humeur nous ont accompagnés tout au long de cette belle journée et nous vous donnons rendez-vous pour le 4^{ème} voyage qui aura, probablement, lieu en Auvergne courant avril 2003. Nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux.

L'assemblée générale se déroulera le 12 janvier 2003, salle de réunion à la Mairie. Nous comptons sur votre présence.





Les mesures gouvernementales prises depuis le mois de mai ne me semblent pas particulièrement favorables à cette «France d'en bas» (*) dont parle si souvent le 1^{er} ministre dans ses fréquents assauts de bons sentiments que constitue sa politique de communication. Avec la baisse de l'impôt sur le revenu, le projet d'instauration d'une sécurité sociale à 2 vitesses, la suppression des emplois jeunes, la réduction des investissements pour les logements sociaux et le projet de budget 2003, les faits sont là.

Tout cela accrédite la thèse d'un gouvernement qui privilégie les catégories aisées, d'un gouvernement pour qui ni l'éducation, ni la formation, ni la recherche scientifique, ni la culture, ni l'emploi ne sont les priorités de l'effort budgétaire.

Pour ce qui concerne les collectivités locales, le vent ne souffle pas non plus dans le bon sens. On constatait déjà que les aides de l'Etat, difficiles à obtenir, sont versées avec de plus en plus de retard entraînant des problèmes de trésorerie (pour exemple concret : pour les travaux de réhabilitation du Château de Toulondit terminés depuis mai 2001, le solde de la subvention du Minis-

tère du Tourisme de 70 000 • a été versée début décembre 2002). D'autres récentes décisions du gouvernement Raffarin (dotations qui vont évoluer moins vite que l'inflation, dispositions de péréquation tendant à la solidarité entre les territoires abandonnés, cotisations à la caisse de retraites des agents en augmentation sensible ...), vont conduire inévitablement à une augmentation de la fiscalité locale dont chacun connaît le caractère injuste. Pourra-t-on y échapper à Eymoutiers, où nous n'avons opéré aucune augmentation des taux des quatre taxes (professionnelle, habitation, foncier bâti et foncier non-bâti), depuis 14 ans ?

D'autant que s'y ajoute une autre inégalité moins visible que la «fracture sociale» qui n'a encore été traitée, mais également très importante: « la fracture territoriale» qui se caractérise par les disparités énormes en terme de populations et criantes en terme de ressources entre les collectivités territoriales. Or la droite, qui vient de s'approprier la décentralisation, propose une réforme qui porte le risque d'une explosion de la fiscalité locale du fait du désengagement budgétaire de l'Etat et qui intro-

duit le danger d'une encore plus grande injustice territoriale, celle d'une France à 26 vitesses.

En cette fin d'année je formulerai des vœux pour une véritable égalité territoriale qui ne peut se réaliser sans une profonde réforme fiscale assurant les collectivités de ressources évolutives, les contribuables d'une beaucoup plus grande justice et sans la mise en œuvre d'une véritable péréquation... Rêvons!

(*) « France d'en bas » : je trouve cette expression particulièrement méprisante.

Daniel PERDUCAT
Maire

sur votre agenda - dates à retenir

samedi 11 janvier 2003 à 18h30 à la salle des fêtes : vœux de la Municipalité

vendredi 24 janvier 2003 à 18h à la salle des fêtes : réunion publique - bilan et projets du Conseil Municipal - débat

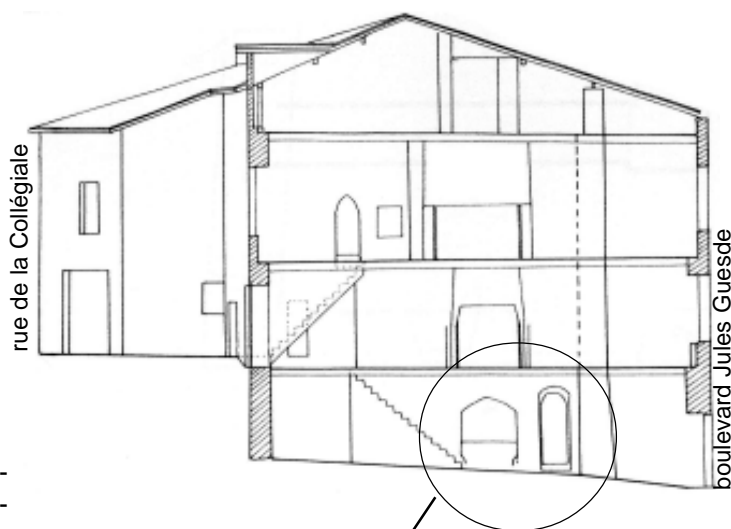
RACINES

suite de la p. 5

de la rue Saint-Psalmet, de la rue des Pénitents et redescendra à la Vienne. Il y aura cinq grosses tours. La construction de trois portes était prévue par la charte mais quatre seront finalement édifiées: la porte Farges située rue des Ursulines, au niveau de la « Pissarate », la porte Saint-Etienne en haut des la rue des Maquisards, la porte Saint-Psalmet avenue de la Paix, au niveau de la place d'Armes et enfin la porte Notre-Dame ou porte Neuve placée au bas de la rue de la Collégiale. Chaque porte aura quatre clés et chaque consul en aura une. Les armes de l'évêque, accompagnées de la « figure » de saint Etienne seront gravées dans la pierre au-dessus de chacune des portes de la ville. La prison sera située dans une tour près du pont de Peyrat. La ville est donc « close ». A noter que les faubourgs et notamment celui des Farges sont hors les murs.

Il existe, dans la maison « Romanet », au 10 de la rue de la Collégiale un important vestige qui pourrait être partie d'une ancienne loge et remonter au claustrum des chanoines. Il est constitué d'un mur épais entièrement en pierres de taille et percé d'un portail à deux éléments, une porte à ogive et une seconde, plus large, avec passage de

herse. Le caractère non fortifié de ce portail peut surprendre. En fait, il ne s'agit pas d'une fortification proprement dite mais bien d'une clôture symbolique suivant le modèle monastique comme l'indique l'étude archéologique qui a été récemment réalisée sur ce bâtiment.



détail : passage de herse

